

DECISION D'ETABLISSEMENT DE 2021-042

Relative à la modification du règlement des achats de l'Agence de l'eau Artois-Picardie en matière de travaux, fournitures courantes et services

Vu :

- Le Code de la commande publique ;
- La décision d'établissement n° DE 2021-018 du 30 mars 2021 relative au règlement des achats de l'Agence de l'eau Artois-Picardie en matière de travaux, fournitures courantes et services ;
- La procédure d'achat applicable à l'Agence de l'eau Artois-Picardie ;
- Le recensement des projets de marchés lors de l'élaboration de chaque budget annuel ;

Considérant :

- Que la procédure à mettre en œuvre pour la passation d'un marché publics, au regard du Code de la commande publique, est fonction de l'estimation du marché à lancer, de sa durée, ainsi que de la computation des seuils dans la catégorie d'achats référencée de la nomenclature ;
- Que l'Agence de l'eau Artois-Picardie a adopté par décision n° DE 2021-018 du 30 mars 2021 sa propre nomenclature des achats afin de computer les seuils réglementaires de passation des marchés publics ;
- La nécessité de mettre à jour la nomenclature des achats, suite à de nouveau besoin ;

Le Directeur Général de l'Agence de l'eau Artois-Picardie décide :

ARTICLE 1 : MODIFICATION DE LA NOMENCLATURE DES ACHATS

OLa famille n°25, intitulée MOBILIER, est complétée d'un code nomenclature comme suit :

Code Nomenclature	Libellé Agence
25 - MOBILIER	
25.0B	Mobilier et équipements pour stands

OLa famille n°67, intitulée SERVICES ET MAINTENANCES INFORMATIQUES ET DE REPROGRAHIE, est complétée de trois codes nomenclatures comme suit :

Code Nomenclature	Libellé Agence
SERVICES ET MAINTENANCES INFORMATIQUES ET DE REPROGRAHIE	
67.0N	Service de banque de données de contacts professionnels et service de mailings
67.0O	Service banque de données pour le suivi cadastral de terrains
67.0P	Service de banque de données des produits phytosanitaires et des substances actives

○La famille n°70, intitulée **SERVICES D'ETUDES, DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE**, est complétée de trois codes nomenclatures comme suit :

Code Nomenclature	Libellé Agence
SERVICES D'ETUDES, DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE	
70.0R	Services de rédaction d'articles
70.0S	Animation de réunion
70.0T	Assistance à la préparation de l'arrêté substances et à la gestion du référentiel

○La famille n°72, intitulée **SERVICES DE COMMUNICATION**, est complétée d'un code nomenclature comme suit :

Code Nomenclature	Libellé Agence
SERVICES DE COMMUNICATION	
72.0M	Conception et réalisation d'objets publicitaires

○La famille 78, intitulée **SERVICES DE FORMATION PROFESSIONNELLE**, est complétée de sept codes nomenclatures comme suit :

Code Nomenclature	Libellé Agence
SERVICES DE FORMATION PROFESSIONNELLE	
78.0D	Formation Domaine Administratif
78.0E	Formation Domaine Technique
78.0F	Formation Management, Communication
78.0G	Formation Hygiène et Sécurité
78.0H	Formation Domaine Informatique
78.0I	Langue
78.0J	Divers : formation diplômante, VAE, bilan de compétences, etc...

○La famille 81, intitulée **SERVICES DE MAINTENANCE ET DE CONTRÔLE**, est complétée d'un code nomenclature comme suit :

Code Nomenclature	Libellé Agence
SERVICES DE MAINTENANCE ET DE CONTRÔLE	
81.0L	Maintenance des machines et matériels de chauffages, sanitaires et plomberie

ARTICLE 2 : ENTRÉE EN VIGEUR ET PUBLICATIONS

La présente décision entre en vigueur le jour de sa publication sur le site intranet de l'agence et sera publiée sur le site internet.

À Douai, le 21 OCT. 2021

Le Directeur Général
de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie,

Thierry VATIN